

## Vente de vehicule de société

Par dvd, le 16/03/2013 à 22:05

bonjour,

je suis co gérant d'une sarl et souhaiterais vendre le véhicule de la société à un particulier. es ce possible et peut on le vendre à n'importe quel prix? merci de votre aide.

Par trichat, le 17/03/2013 à 14:54

Bonjour,

Vous pouvez vendre un véhicule à un particulier en respectant les obligations réglementaires liées au transfert de propriété.

Le prix doit être fixé en fonction de sa cote (même si elle n'est qu'indicative): âge, état du véhicule, kilométrage.

Ce n'est donc pas à "n'importe quel prix" mais plutôt au prix justifié et accepté par le "client".

Cordialement.

Par dvd, le 17/03/2013 à 20:07

Bonjour,

merci pour votre réponse mais peut on le vendre à un prix sacrifié?

Je souhaiterais le vendre rapidement car l'entreprise va déposer le bilan et j'aimerais la vendre à un ami pour un prix dérisoire et la revendre par la suite pour empocher la différence

## Par trichat, le 17/03/2013 à 20:51

Je ne peux vous donner de réponse plus explicite que la précédente.

Dans la vie, il faut savoir prendre des risques et en assumer les conséquences.